

## CONDITIONS PARTICULIÈRES

(Au 6 juin 2024)

Sur présentation d'un justificatif en cours de validité de moins de 6 mois :

### GRATUITÉ

#### MUSÉE

- Moins de 26 ans UE
- Détenteurs du Pass Éducation
- Détenteurs du Paris Museum Pass
- Elèves de l'École du Louvre et auditeurs libres du cycle des conférences d'histoire de l'architecture
- Militaires de l'opération Sentinelle

#### MUSÉE + EXPOS

- Moins de 18 ans
- Élèves Ecole de Chaillot, ENSA, École du Louvre
- Guides conférenciers et Guides interprètes
- ICOM, ICOMOS, Carte Culture, carte tourisme
- Artistes-auteurs affiliés à la Sécurité sociale des artistes-auteurs (présentation de la carte avec le sticker de l'année en cours)
- Personnes en situation de handicap et un accompagnateur \*
- Demandeurs d'emploi et minima sociaux \*\*
- Journalistes
- Accompagnateurs de groupes scolaires (1 adulte pour 10 élèves / 6 élèves jusqu'au CP)
- Détenteurs d'un Archi pass
- Pour tous le 1<sup>er</sup> dimanche du mois

### TARIF RÉDUIT

#### MUSÉE

- Pour les 18/25 ans hors UE
- Groupes (à partir de 10 personnes payantes)

#### EXPOS

- Pour les 18/25 ans UE et hors UE
- Groupes (à partir de 10 personnes payantes)

#### ACTIVITÉS

- Moins de 18 ans
- Tarif famille = 2 adultes + 2 enfants

*\* Justificatifs demandés : Carte d'invalidité MDPH / Carte mobilité inclusion / Carte priorité pour personne handicapée / Carte d'invalidité des pensionnés de guerre / Allocation aux adultes handicapés (AAH)*

*\*\* Justificatifs demandés : Demandeurs d'emploi, justificatif de l'inscription à Pôle emploi – ASSEDIC / Attestation de CMU ou CMU complémentaire (Couverture Maladie Universelle / Attestation de paiement du RSA (Revenu de Solidarité Active – anciennement RMI) / ASS (Allocation Spécifique de Solidarité) / ATA (Allocation Temporaire d'Attente - pour détenus libérés et demandeurs d'asile) / AER (Allocation Equivalent Retraite) / ASV (Allocation Supplémentaire Vieillesse) / ASPA (Allocation de Solidarité aux Personnes Âgées) / APS (Attestation Provisoire de Séjour) / récépissé constatant du dépôt de demande de statut de réfugié / carte de séjour temporaire (validité de un an sans travail possible) / carte solidarité transport*